



PLAN CLIMAT

3^{ème} TRIMESTRE 2026



LETTRE
D'INFORMATION
DU PLAN CLIMAT
AIR ENERGIE
TERRITORIAL

N° 24

Qu'est-ce que la sobriété foncière ?

La sobriété foncière fait référence au principe d'aménagement du territoire qui vise à réduire la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers et à stopper l'artificialisation des sols. Elle impose de "refaire la ville sur la ville" plutôt que de s'étendre.

LES ENJEUX DE LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Comment les villes et villages se sont-ils développés au cours des 50 dernières années et quelles sont les conséquences de ces aménagements aujourd'hui ?

Sur quels sols habite-t-on et comment aménager en prenant soin des ressources ?

Quelles (nouvelles) manières de construire et d'aménager peut-on mettre en place pour préserver le devenir de nos territoires ?

La sobriété foncière est un enjeu actuel qui pose question(s). Que nous soyons acteurs de l'aménagement du territoire, élus et/ou citoyens, nous avons tous notre rôle à jouer !



Pourquoi réduire l'artificialisation des sols ?

Première cause mondiale d'**érosion de la biodiversité**, l'artificialisation des sols diminue également le stockage du carbone dans les sols et aggrave les **risques d'inondation par ruissellement**. L'étalement urbain, lorsqu'il n'est pas maîtrisé, pèse sur le budget des collectivités territoriales et, à plus court terme, sur le portefeuille des ménages, en éloignant les logements des emplois et des services, et en accentuant la dépendance à la voiture individuelle.



Une exposition itinérante pour découvrir les solutions pour penser l'urbanisme de demain

La thématique principale de l'exposition est la **sobriété foncière**. Ce support et les animations prévues abordent également les notions d'**urbanisme durable**, de **préservation de l'environnement**, des paysages et de la **biodiversité**.

De *juillet à août 2026*, un extrait de l'exposition a été partagé dans les locaux de la bibliothèque Louis Garret à Vesoul.

Du *15 octobre au 30 novembre 2026*, l'exposition sera visible à la mairie de Vesoul et à la maison des services.

Le 15 octobre 2026, 17h // Salle des conférences, mairie de Vesoul :
Table ronde "Penser l'urbanisme de demain" : moment d'échanges et de débats pour les publics élus, habitants et professionnels de l'architecture et de l'aménagement du territoire.

- **5 intervenants** du monde universitaire et des acteurs locaux de l'aménagement en Haute-Saône viendront partager leurs connaissances et expériences.
- Pratiques ? leviers d'action pour mener à la sobriété foncière ? obstacles ?

Les actions au Pays

Aujourd'hui, des **solutions** pour **habiter mieux** et penser l'**urbanisme de demain** dans le Pays Vesoul – Val de Saône, ce sont :

- Des projets de réhabilitation
- La mise en oeuvre des documents d'urbanisme communaux et intercommunaux
- Les actions menées au travers du plan climat air énergie territorial (PCAET) : favoriser une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre grâce à la réduction des consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre, au développement des énergies renouvelables et la mise en oeuvre de politiques favorables au climat comme l'urbanisme durable
- Le lancement du schéma de cohérence territoriale (SCoT) : anticiper les besoins en espace en cherchant à limiter au maximum la consommation de terrains naturels, agricoles et forestiers. Favoriser un développement durable, qui prend en compte les changements climatiques, protège la biodiversité et limite l'étalement urbain.
- Le Contrat de Relance de Transition Écologique (CRTE) du Pays décline une stratégie dont l'un des objectifs est de garantir un cadre de vie urbain et rural de qualité, en améliorant notamment l'aménité et l'organisation fonctionnelle des centres-bourgs grâce au renouvellement urbain, à la revitalisation, à la (dé)densification, etc.



Comment agir
concrètement face
à ce défi de la
sobriété foncière ?



Cette exposition est
mise à disposition
des collectivités
volontaires et peut
également être le
support
d'animations
spécifiques. En
Haute-Saône, seul le
Pays Vesoul - Val
de Saône s'est
positionné pour
accueillir ce nouvel
outil sur son
territoire.

Vous pouvez retrouver
toutes les informations et le
calendrier via le QR CODE



Les citoyens en actions : petits & grands, tous acteurs !

Tout au long de l'année 2026-2027, des enfants de **6 à 10 ans** auront l'occasion de découvrir l'**urbanisme durable**, les enjeux de **sobriété foncière**, la **mobilité durable** et sensibiliser les élus et le grand public de chaque EPCI à ces notions importantes de l'aménagement du territoire.

L'action se déroulera sur tout le territoire du Pays à mesure que l'exposition tournera sur les différents EPCI.



crédit : c.a.u.e 70

L'action est en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Saône (CAUE) et la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône (DDT) qui permettra aux enfants d'être accompagnées d'une architecte-médiatrice.

6 classes vont créer et aménager main dans la main **leur propre quartier fictif** à l'aide d'outils comme le dessin et la maquette.

Ce projet vise à faire découvrir l'urbanisme et l'architecture aux enfants à travers l'exposition itinérante sur la sobriété foncière et la création et l'aménagement collectif d'un quartier fictif de 1 hectare.

Le programme - les dates à retenir

- Inauguration – Table ronde : **15 octobre 2026 - salle des conférences, mairie de Vesoul**
- Exposition itinérante et animations proposées dans les intercommunalités du Pays : **juillet 2026 à novembre 2027**
- Sensibilisation des enfants de 6 à 10 ans sur le temps scolaire : **octobre 2026 à octobre 2027**

Initié
par



Animé
par



Soutenu
par



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



En
partenariat
avec



Exposition nationale à l'initiative des Ministères de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique

Sous le commissariat de Patrick Henry, architecte et urbaniste,
Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville

L'équipe du Pays

Du nouveau !

- **Paul Tricaud**

Chargé de mission LEADER - leader.pvvs@vesoul.fr

- **Lucie Claudon**

Chargée de mission transitions - pcaet.pvvs@vesoul.fr

Vous pouvez aussi contacter :

- **Virginie Luthringer**

Directrice - direction-pvvs@vesoul.fr

- **Violette Beauval**

Chargée de mission SCoT - scot.pvvs@vesoul.fr

- **Corentin Peron**

Chargé de mission PVD - pvd@pvvs.fr

- **Blandine Tassel**

Chargée de mission santé - santeco.pvvs@vesoul.fr